

Image not found or type unknown



contraindre mes parents à souscrire une assurance-santé

Par **THP33**, le **09/11/2009** à **11:58**

bonjour,

mes parents n'ont pas d'assurance-santé complémentaire alors qu'ils abordent leur soixante-dixième année. Si je n'arrive pas à les convaincre d'en contracter une rapidement, existe-t'il une procédure légale pour les y contraindre ? Existe-t'il une parade légale au Devoir d'Assistance dans une famille lorsque l'on peut démontrer qu'il y a eu négligence et/ou mauvais conseils ?